

ARGUMENTAIRE : POURQUOI TESTER SON PROJET AU SEIN D'UN LIEU TEST AVANT DE S'INSTALLER ?

S'installer en agriculture est une aventure passionnante, mais aussi un engagement personnel, technique et financier important. Le lieu test permet de passer de l'idée à la réalité en expérimentant son projet dans des conditions professionnelles réelles, sans prendre immédiatement tous les risques liés à une installation définitive.

Les points positifs, les objectifs, pourquoi le faire :

✓ **Sécuriser et consolider son projet**

Vérifier l'adéquation entre son projet et la réalité du métier, confronter ses envies et ses hypothèses à la réalité quotidienne : rythme de travail, charge physique, contraintes climatiques, commercialisation, gestion administrative, etc.

✓ **Acquérir de l'expérience en conditions réelles**

Devenir acteur de son activité au plus vite en attendant de trouver un terrain ou une ferme à reprendre : produire, vendre, organiser son travail et prendre des décisions.
Développer ses compétences techniques, économiques et entrepreneuriales.

✓ **Tester la viabilité économique du projet**

- Mesurer ses coûts de production ;
- Identifier ses débouchés commerciaux ;
- Estimer son revenu potentiel ;
- Ajuster ses choix techniques avant d'investir.

✓ **Limiter les risques financiers**

Pas besoin d'acheter immédiatement du foncier, du matériel ou des bâtiments. Le test permet d'avancer progressivement et d'éviter des investissements prématurés.

✓ **Être accompagné**

Le porteur de projet n'est pas seul. Il bénéficie généralement :

- d'un cadre juridique sécurisé ;
- d'un accompagnement technique et économique ;
- d'un suivi régulier pour analyser ses résultats et prendre du recul.

✓ **Gagner en crédibilité pour son installation future**

À l'issue du test, le candidat dispose d'éléments concrets pour convaincre ses partenaires : propriétaires fonciers, banques, famille, autres financeurs...

Les objectifs d'un lieu test

Un lieu test doit permettre de répondre à plusieurs questions essentielles :

- Mon projet est-il réellement réalisable ?
- Ce métier me correspond-il ?
- Puis-je vivre de cette activité ?
- Quels sont mes points forts et mes axes de progression ?
- Mes choix techniques et commerciaux sont-ils pertinents ?
- Suis-je prêt à m'installer durablement ?

L'objectif n'est pas seulement de réussir son test, mais surtout de prendre une décision éclairée sur son avenir professionnel.

Les points d'attention, les questions à se poser avant de le faire :

Le lieu test n'est pas une simple formation

Le porteur de projet est responsable de son activité. Il doit être prêt à s'impliquer pleinement et à consacrer du temps à la production, à la vente et à la gestion.

Accepter de se remettre en question

Le test peut confirmer un projet... mais aussi révéler qu'il doit être modifié ou parfois abandonné. Cette remise en question fait partie intégrante de la démarche.

Disposer d'une situation personnelle compatible

Il est important d'anticiper :

- ses besoins financiers pendant la période de test (ARE, soutien familial, rente immobilière, ...) ;
- son organisation personnelle et familiale (logement, temps de travail) ;
- sa disponibilité physique et intellectuelle pour s'investir dans le projet.

Pour définir ses objectifs dès le départ, il est utile de se demander :

- Qu'est-ce que je souhaite apprendre ?
- Quels éléments dois-je valider avant de m'installer ?
- Quels critères me permettront de décider de poursuivre ou non ?
- Ne pas considérer le lieu test comme une fin en soi

Le test est une étape de construction. Il doit préparer une installation future ou permettre d'orienter son projet vers une autre solution adaptée.

Le lieu test n'est **pas un détour** vers l'installation : c'est un **accélérateur d'expérience** qui permet d'avancer avec davantage de confiance, de compétences et de sécurité.

Contacts pour plus d'informations :

Chambre d'Agriculture – aurelia.grech@var.chambagri.fr
MOSAGRI – cae.mosagri@gmail.com

Ensemble, faisons germer de beaux projets !